



Bourse de recherche clinique d'OAC Formulaire de demande

Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) accorde des bourses de recherche clinique à des membres pour entreprendre des travaux de recherche ou des activités qui augmentent la capacité de recherche. Ces bourses ont pour objectif de contribuer à faire augmenter la base de données cliniques probantes en orthophonie et en audiologie au Canada. En 2023, OAC accordera jusqu'à deux bourses de 5 000 \$.

Les demandes (format électronique préférable) doivent être reçues chez OAC au **1 rue Nicholas, bureau 1000, Ottawa (Ontario) K1N 7B7**, par courriel à amy@sac-oac.ca, à l'attention du Comité des bourses de recherche clinique d'OAC, d'ici le **31 mai 2024, à minuit (HE)**. **Seules seront prises en considération les demandes reçues dans les délais prescrits et accompagnées du formulaire rempli et des documents exigés.** Les candidats retenus seront avisés d'ici la fin juillet 2024.

Candidat principal (Remarque: doit être un clinicien praticien en orthophonie ou en audiologie, membre d'OAC, qui maintiendra son statut de membre tout au long de la recherche. Les travaux de recherche réalisés dans le cadre d'un diplôme universitaire ou en rapport avec un tel diplôme ne sont pas admissibles.)

Les demandes des membres du corps enseignant ou des chercheurs scientifiques ne seront prises en compte que si leur nomination repose sur leur participation à un projet de pratique clinique directe.

Nom de famille: _____ Prénom: _____

Adresse postale: _____

Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Le candidat est clinicien d'exercice en Orthophonie Audiologie

d'identification d'OAC: _____

ÉTUDES : Diplôme le plus élevé obtenu

Université: _____

Discipline: _____ Diplôme: _____ Année: _____

Co-Applicants(s)

1. Nom de famille: _____ Prénom: _____ Affiliation: _____

2. Nom de famille: _____ Prénom: _____ Affiliation: _____

3. Nom de famille: _____ Prénom: _____ Affiliation: _____

4. Nom de famille: _____ Prénom: _____ Affiliation: _____

5. Nom de famille: _____ Prénom: _____ Affiliation: _____



Mentor(s)

1. Nom de famille: _____ Prénom: _____ Affiliation: _____
2. Nom de famille: _____ Prénom: _____ Affiliation: _____

La grande majorité des projets de recherche exige une approbation éthique. Pour en savoir plus, nous vous encourageons à consulter le webinaire produit par les trois organismes fédéraux de recherche du Canada : les IRSC, le CRSNG et le CRSH (<http://eptc2fer.ca/welcome>). Une autre ressource utile a été élaborée par l'Université de Waterloo : <https://uwaterloo.ca/research/office-research-ethics/research-humanparticipants/pre-submission-and-training/human-research-guidelines-and-policies-alphabetical-list/does-mydata-collection-activity-require-ethics-review>

Cette proposition exige-t-elle une approbation éthique? OUI NON

Le cas échéant, avez-vous obtenu une telle approbation afin d'entreprendre cette recherche? OUI NON

Dans l'affirmative, auprès de quel organisme?

Dans la négative, à quel organisme ferez-vous parvenir la proposition en vue d'obtenir une approbation éthique de la recherche?

Si vous n'avez pas besoin d'obtenir une approbation éthique de la recherche, veuillez fournir une justification en vous basant sur les lignes directrices du Groupe consultatif interorganisme en éthique de la recherche formé des trois Conseils : http://pre.ethics.gc.ca/eng/policy-politique_tcps2-eptc2_2018.html

DEMANDE : Documents exigés

Pour les points 1 à 3, les documents doivent être rédigés avec une police de taille 12 avec interlignes de 1,5 et les références doivent respecter le style APA.

1. Proposition (2 pages maximum)

Prière de donner un titre et une description claire et détaillée des activités que vous proposez de mener à bien. Les activités pouvant bénéficier d'un financement portent sur la planification ou la mise en oeuvre de travaux de recherche clinique. La recherche proposée doit entraîner une augmentation de la capacité de recherche (p. ex., faciliter un renouvellement de la participation des cliniciens à la recherche, renforcer l'autonomie des cliniciens qui effectueront de la recherche à l'avenir, permettre d'augmenter le nombre de projets de recherche dirigés par des cliniciens à l'avenir). Les propositions doivent comprendre :

- un énoncé clair du sujet ou de l'objectif de recherche, accompagné d'une justification et de références pertinentes;

- une description des activités à réaliser;
- une méthodologie de recherche appropriée (p. ex., types de données recueillies, analyses de données, etc.);
- l'importance de cette recherche pour la pratique clinique;
- une description des fonctions du demandeur principal et des cocandidats;
- l'indication de tout financement de recherche connexe et de la manière dont la bourse sollicitée constitue une valeur ajoutée;
- la déclaration de tout conflit d'intérêts.

2. Calendrier de réalisation et budget (1 page maximum)

- Le calendrier de réalisation (2 années maximum).
- Un budget détaillé qui précise et justifie les dépenses de recherche admissibles accompagnes le calendrier. Les dépenses de recherche admissibles comprennent : les salaires et avantages sociaux de l'adjoint et du coordinateur de recherche, les honoraires d'expert-conseil (p. ex., statistiques, création de la base de données), le matériel et les fournitures nécessaires pour effectuer la recherche (tests, etc.) et les autres dépenses liées à la recherche. Le salaire ou les honoraires des demandeurs principaux et des codemandeurs ne sont pas des dépenses admissibles. L'équipement ne fait pas partie des dépenses admissibles. Si vous avez des questions sur les dépenses admissibles, prière de vous adresser Bonnie Cooke (bonniec@sac-oac.ca).

3. Faisabilité et preuve que le projet de recherche est soutenu par du mentorat (1 page maximum)

- Décrire la faisabilité du projet et la manière dont il contribuera à accroître la base de données cliniques probantes dans les domaines de l'orthophonie et de l'audiologie au Canada.
- Prouver que votre équipe a la capacité de recherche voulue, p. ex., que les membres de l'équipe possèdent de l'expérience en recherche, individuellement et collectivement, ainsi que les compétences nécessaires pour mener ce projet à bien. La preuve d'une collaboration productive entre les membres de l'équipe peut aussi contribuer à démontrer la capacité de recherche.
- Votre équipe doit inclure au moins un mentor en recherche. Ce mentor doit joindre une lettre qui explique en quoi consiste son mentorat auprès de l'équipe, c'est-à-dire son rôle de mentor auprès du candidat, et qui démontre qu'il a déjà acquis une expérience de recherche fructueuse, particulièrement en lien avec le projet proposé (p. ex., publications examinées par des pairs, présentations scientifiques, bourses). Le mentor du projet de recherche devrait, au minimum, participer à l'élaboration du plan de recherche et du plan d'analyse des données, de même que conseiller le clinicien s'il est nécessaire d'obtenir une approbation éthique.
- La capacité de recherche doit aussi être démontrée en ce qui concerne le soutien de l'établissement clinique où se déroulera la recherche. **Les candidats devraient être en mesure de prouver qu'ils disposeront de suffisamment de temps pour effectuer la recherche et de toutes les ressources matérielles nécessaires pour en assurer la réalisation.** Une lettre de soutien du site clinique pour démontrer que ces ressources sont en place va renforcer votre proposition.

Vous devez inclure le curriculum vitae

- du candidat principal;
- de tous les cocandidats;
- du mentor du projet de recherche (devrait inclure ses publications et ses activités de recherche des cinq dernières années seulement).

4. Lettre d'appui signée par l'employeur

Cette lettre doit être incluse si votre milieu de travail est utilisé pour effectuer certaines des tâches proposées (p. ex., le recrutement des participants, l'utilisation de l'équipement, l'obtention des heures ou jours de congé pour le candidat principal ou les cocandidats).

CRITÈRES:

- Seules les demandes dûment remplies et accompagnées de tous les documents justificatifs seront prises en considération.
- Les demandes seront évaluées si elles comportent un plan clair, un budget, si la faisabilité et la qualité de la proposition ainsi que la capacité de recherche de l'équipe sont démontrées, de même que le soutien d'un mentor.
- **Les travaux de recherche réalisés dans le cadre d'un diplôme universitaire ou en rapport avec un tel diplôme ne sont pas admissibles.**

LE PRINCIPAL CANDIDAT DOIT:

- être un clinicien praticien en orthophonie ou en audiologie.
- être membre d'OAC.
- maintenir son statut de membre tout au long du projet de recherche.
- avoir, au minimum, une maîtrise (ou l'équivalent) en orthophonie ou en audiologie.
- avoir au moins une année d'expérience clinique.

PROPOSITIONS D'ACTIVITÉS ADMISSIBLES:

- Réalisation de la totalité ou d'une partie d'un projet de recherche.
Il peut s'agir de projets nouveaux ou en cours de réalisation. Le candidat doit préciser tout autre financement connexe et en quoi ces sommes constituent une valeur ajoutée. Les propositions qui ne concernent que des déplacements pour aller présenter des travaux de recherche terminés seront considérées comme peu prioritaires
- Constitution d'une équipe de recherche et proposition d'un projet de recherche.
Ces propositions peuvent comprendre des activités de réseautage et de planification dont le but ultime s'avère, de toute évidence, d'effectuer de la recherche.
- Développement de la capacité de recherche d'une personne ou d'une équipe.
Ces propositions peuvent inclure des activités telles que la participation à des ateliers ou à des cours qui constituent une formation en recherche.



Les candidats recevront un courriel afin de leur faire savoir s'ils ont obtenu une bourse ou si ce n'est pas le cas (OAC doit être avisée de tout changement d'adresse courriel). Si vous obtenez une subvention, vous devrez présenter un rapport provisoire annuel et un rapport final précisant de quelle façon vous avez employé l'argent, et ce, à l'aide des formulaires d'OAC prévus à cet effet, présents sur le site Web de l'association. Toute somme non employée doit être restituée à OAC. On pourra citer dans les publications d'OAC le nom et la province ou territoire de la personne qui obtient la bourse et celui de son employeur.

On demandera également au bénéficiaire de fournir :

- une photo;
- des notes biographiques;
- un résumé du projet de 50 mots, lequel pourra être utilisé dans les publications d'OAC;
- son numéro d'assurance sociale (pour l'émission d'un feuillet T4A), sauf si la bourse est remise à un établissement..

*Les manuscrits qui découleront de la recherche doivent être présentés d'abord à la RCOA pour publication éventuelle. La RCOA se réserve le droit de premier refus pour toute publication qui découle du projet. **On doit signaler le financement d'OAC dans toutes les publications et communications qui émanent de ces travaux de recherche.** Nous encourageons la reconnaissance du financement d'OAC dans les autres documents liés à la recherche (p. ex., les questionnaires de collecte des données) si cette pratique est autorisée par le comité de révision institutionnel chargé de l'approbation éthique. Si le candidat principal ne peut achever la recherche, il doit communiquer avec la [Directrice de l'audiologie](#) d'OAC.*